



Dans le présent document, les termes utilisés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin

## DESCRIPTIF - MODULE B5

### « SENSIBILISATION AU TRAFIC »

<b>Description</b>	<p>La sensibilisation au trafic s'acquiert, en règle générale, tout au long de la pratique de la conduite, puisque les usagers de la route sont confrontés aux divers dangers du trafic, qu'ils apprennent à anticiper ceux-ci de mieux en mieux et qu'ils parviennent à réagir de manière plus adéquate. L'enseignement de la sensibilisation au trafic comprend toute une série de contenus (perception du trafic, environnement du trafic, dynamique et statique du trafic, environnement, perception du danger, comportement en cas d'accident et ingestion d'alcool, de drogues et de médicaments) qui doivent contribuer à sensibiliser les futurs moniteurs de conduite aux dangers potentiels. Un élément essentiel de la sensibilisation au trafic est la connaissance des partenaires : les usagers de la route motorisés doivent apprendre à se mettre à la place des usagers de la route qui utilisent d'autres moyens de transport ainsi qu'à celle des piétons afin de se comporter de façon plus tolérante. La formation relative à la sensibilisation au trafic est un thème central de la formation moderne à la conduite. La transmission de son contenu est relativement difficile, dès lors que les cours de sensibilisation au trafic reposent en majorité sur l'analyse de dangers « abstraits » dont les participants n'ont encore quasiment pas fait l'expérience. Pour cette raison, les moniteurs de conduite ont besoin de bonnes compétences relatives au contenu et aux méthodes pour dispenser l'enseignement obligatoire de la sensibilisation au trafic. Dans la mesure du possible, il faudrait essayer de faire appel, pour les cours de la sensibilisation au trafic, aux expériences vécues par les élèves de conduite en tant qu'usagers de la route non motorisés (piétons, passagers, cyclistes) ou encore en tant que cyclomotoristes ou motocyclistes.</p>
<b>Prérequis</b>	<p>L'accès à la formation se fait sur dossier:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>⇒ D'une formation du degré secondaire II achevée ou d'une équivalence</li><li>⇒ De connaissances linguistiques du degré secondaire II</li><li>⇒ De posséder le permis de conduire de durée illimitée de cat. B depuis 3 ans au moins</li><li>⇒ De l'autorisation d'effectuer des transports professionnels de personnes (TPP)</li><li>⇒ Des compétences du module B2 à B4</li></ul>
<b>Groupe-cible</b>	Nouveaux moniteurs
<b>Compétence opérationnelle</b>	Les personnes en formation sont capables de transmettre avec conviction les éléments de sensibilisation du trafic ainsi que de développer et de consolider, chez les élèves de conduite, l'attitude et le comportement adéquats.
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ Perception du trafic (techniques d'observation et d'orientation dans le trafic)</li><li>⇒ Environnement du trafic (connaissance des partenaires, de la route, du jour)</li><li>⇒ Dynamique du trafic (forces synergiques, loi sur la mobilité du trafic, manœuvre des partenaires)</li><li>⇒ Statique du trafic (capacités de conduite, conduite respectueuse de l'environnement, entraînement à la sécurité)</li><li>⇒ Dangers et conséquences de l'ingestion d'alcool, de médicaments et de drogues ; règles de comportement</li><li>⇒ Méthodes et thèmes de la théorie de la circulation à transmettre durablement afin d'influencer positivement l'attitude et le comportement des élèves de conduite</li><li>⇒ Comportement en cas d'accidents</li><li>⇒ Mesures de secours immédiat</li></ul>
<b>Positionnement du module</b>	Le module B5 « Sensibilisation au trafic » est l'un des prérequis pour l'admission à l'examen final pour l'obtention du titre de Moniteur/Monitrice de conduite avec brevet fédéral.



<b>Certificat de compétence B5</b>	Les apprenants démontrent par le biais d'un examen écrit ou oral qu'ils savent analyser et nommer les éléments de la sensibilisation au trafic et d'en déduire un comportement adapté à chaque situation. Ils démontrent, à l'aide d'un exemple, quelles sont les méthodes qu'ils veulent utiliser pour transmettre, respectivement développer chez les élèves de conduite ces contenus et comportements.
<b>Brevet fédéral de Moniteur/Monitrice de conduite</b>	Les modules B1 à B7 sont nécessaires pour l'admission à l'examen du brevet fédéral de Moniteur/Monitrice de conduite. Les candidats et candidates qui ont obtenu les 7 certificats modulaires peuvent s'inscrire à l'examen professionnel auprès de :  <b>Association suisse des moniteurs de conduite ASMC</b> <b>Secrétariat CAQ</b> <b>Case postale 8150</b> <b>3001 Berne</b>
<b>Dates</b>	Deux jours par semaine selon le planning
<b>Horaire</b>	08h15 – 12h00 (pause de 10h00 à 10h30) 13h00 – 16h45 (pause de 14h45 à 15h15)
<b>Durée du module</b>	160h de temps de présence
<b>Travail autonome</b>	Des lectures d'approfondissement, une réflexion individuelle régulière (journal de bord) et l'élaboration de la documentation pour l'évaluation des compétences du module font notamment partie du travail autonome.
<b>Prix</b>	Selon les tarifs en vigueur
<b>Lieu</b>	Fédération romande des écoles de conduite – Route du Village 14 – 1070 Puidoux